

INFO FLASH

Canicule : les consignes du DGPN

Comme chaque année à la même période, le travail de police est compliqué par la forte chaleur estivale.

Dans un télégramme du 31 juillet 2018 (joint au présent), le directeur général de la police nationale exige des chefs de service qu'ils prennent, d'initiative, toutes les dispositions (...) pour permettre aux agents de bénéficier de relèves ou de séquences de repos, en particulier sur des postes exposés.

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un délégué UNSA Police.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

TÉLÉGRAMME DÉPART EN CLAIR

PARTIE RÉSERVÉE POUR L'ACHEMINEMENT							
URGENCE	Indicateurs d'acheminement						
DE		ORIGINE	N° D'ENREGISTREMENT	Date - Heure - Dépôt - Lettre fuseau			

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES DIRECTIVES DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE SUR LA CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE

PARTIE RÉSERVÉE A L'EXPÉDITEUR		
Cocher éventuellement la mention utile	VOIES AUTORISÉES AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION À TÉLÉPHONER A L'ARRIVÉE	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	MENTION D'URGENCE (éventuellement) IMMEDIAT	Nom du rédacteur: N° de téléphone:

DE MINISTERE DE L'INTERIEUR – DGPN

A TOUS DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICES CENTRAUX-INPS-ENSP

POUR INFO : PP/CAB

N° DE TEXTE : DGPN/CAB/DDPR/N°18-29310.DU 131 JUIL. 2018

OBJET : PERIODE DE FORTES CHALEURS

L'EPISODE DE TRES FORTE CHALEUR QUE CONNAIT ACTUELLEMENT NOTRE PAYS NECESSITE D'ETRE ATTENTIF AUX CONDITIONS DANS LESQUELLES LES MISSIONS DE POLICE SONT MISES EN OEUVRE STOP

VOUS APPELerez L'ATTENTION DES CHEFS DE SERVICE PLACES SOUS VOTRE AUTORITE POUR QU'ILS PRENNENT D'INITIATIVE TOUTES LES DISPOSITIONS UTILES COMPATIBLES AVEC LA CONTINUTE DU SERVICE POUR PERMETTRE AUX AGENTS DE BENEFICIER DE RELEVES OU DE SEQUENCES DE REPOS EN PARTICULIER SUR DES POSTES EXPOSES STOP ET FIN

LE PREFET, DIRECTEUR GENERAL

DE LA POLICE NATIONALE

ERIC MORVAN